



## Déclaration UNSA Défense Comité Technique Ministériel

Paris, le 12 décembre 2022

**Monsieur le Ministre, Monsieur le Secrétaire Général pour l'Administration,  
Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs.**

Ce Comité Technique Ministériel sera donc le dernier à la fois de la mandature et sous cette appellation. Nous tenons à saluer le travail réalisé par tous, les moments d'accord comme de désaccord mais toujours dans un esprit de compromis, de respect de l'avis de chacun et de compréhension mutuelle. Bien des sujets et bien des textes sont passés par le filtre de ce CTM et pour ce qui concerne l'UNSA, nous avons toujours recherché à faire en sorte qu'ils améliorent à la fois la compréhension de tous les personnels que nous représentons ici, tous les personnels civils en fait, à la fois l'amélioration de leurs conditions de vie au travail. Rien de plus que notre mandat quoi.

Nous sortons, il y a quelques jours d'un épisode électoral inédit. Inédit dans sa forme par le recours à une procédure électorale dématérialisée, inédit par une période de vote étalée sur 8 jours. Malgré une attrition de quelques 7000 votants, pas moins de 61% des agents civils ont exprimé un choix syndical en toute sécurité et ont décidé d'une nouvelle représentativité syndicale avec laquelle vous aurez à composer et à échanger jusqu'en 2026.

Avant toute chose, l'UNSA souhaite remercier ces 38987 votants dont 36973 exprimés qui ont permis ce moment de démocratie sociale, important, majeur même dans un monde que beaucoup n'imaginent que « kaki ». Mais pas que..., en effet, la composante civile, comme le rappelle l'UNSA est bien la 2<sup>e</sup> armée de ce ministère. Par ailleurs, la mobilisation remarquable des services RH, ici à la DRHMD à travers la cellule de vote ministérielle, les équipes de monsieur Benaben et de monsieur De Caloin de Tréville que l'UNSA-Défense remercie, ont facilité grandement la procédure électronique. Les assistances en ligne quasi instantanées ont permis à nombre d'électrices et d'électeurs de voter en récupérant les éléments de connexion égarés ou défaillants. Par-delà, et malgré une charge de travail déjà écrasante, comment ne pas saluer la mobilisation remarquable de tous les services RH de tous les sites, ces petites mains capitales, pour s'approprier eux-mêmes ces nouvelles procédures et les restituer aux agents par des explications précises et fiables, témoignant ainsi d'un professionnalisme que nous savons déjà mais éclairé une nouvelle fois, par cette capacité d'adaptation remarquable.

Tous ici, quelle que soit l'organisation syndicale et la façon dont nous l'abordons, nous n'avons de cesse de rappeler la compétence, la disponibilité, le professionnalisme de tous les personnels civils... ils sont et ils font la vascularité de notre ministère. Monsieur le Ministre, entendez-le ! L'UNSA-Défense reviendra sur les sujets de ce CTM, avec les arguments que nous développerons pour justifier nos attentes et nos choix. Nous ne le faisons pas dans cette déclaration et nous espérons que vous prendrez le temps nécessaire à des rencontres bilatérales afin de prendre en compte les sujets de fond que nous portons au ministère des armées, au niveau de la Fonction Publique bien sûr particulièrement sur l'aspect salarial et plus largement au niveau interprofessionnel, comme cela est le cas pour ce qui concerne ce nouvel enfumage politique consistant à nier les éléments factuels du Conseil d'Orientation des Retraites pour imposer une réforme dogmatique et exclusivement paramétrique que rien ne justifie à ce jour et l'UNSA avec l'ensemble des organisations syndicales de salariés et d'étudiants, 100% d'entre elles, ont déjà fait connaître leur position : ni un an, ni un mois, ni un jour de plus pour la retraite. Vous porterez donc la responsabilité d'une absence d'écoute, d'aveuglement démographique et d'acharnement idéologique sur ce dossier.

Monsieur le Ministre...

**L'UNSA Défense** veut davantage de collègues de travail.

**L'UNSA Défense** veut une politique salariale publique prenant en compte la revalorisation du point d'indice à hauteur de 10% quand l'INSEE calcule une inflation galopante à 2 chiffres.

**L'UNSA Défense** exige l'indexation des rémunérations publiques sur l'inflation pour sortir de cette infernale spirale et de petits coups de pouce ponctuels et absorbés en quelques mois.

**L'UNSA** exige une refonte complète des grilles de rémunérations de la catégorie C à la catégorie A. Quel jeune demain voudra devenir agent public avec une perspective salariale indigne, insultante et figée à l'indice 352 les 8 premières années de son parcours ?

**L'UNSA** attend de la mise en place de la convergence indemnitaire entre services déconcentrés et administration centrale qu'elle ne pénalise pas les agents dits 'historiques', c'est même profondément injuste.





L'UNSA exige des droits pour les agents contractuels, identiques à ceux des titulaires : ITM, ticket mobilité, subrogation, SFT, CIA...

L'UNSA exige des parcours professionnels à la hauteur de l'engagement visible des agents civils de ce ministère pas comme les autres.

L'UNSA Défense attend la mise en place de formations tout au long de la vie professionnelle, adaptées aux métiers dont l'institution a besoin et transposables d'un employeur à l'autre pour faciliter les mobilités.

L'UNSA exige des parcours de carrière dans lesquels chaque agent dispose de perspectives d'évolution personnelle dans son métier, ses fonctions, ses responsabilités.

L'UNSA propose que le ministère intègre une réalité du marché de l'emploi « désattractivante » pour des fonctions essentielles à son fonctionnement : numérique, cyber, aéronautique, logistique, GA payeurs, acheteurs, etc.

L'UNSA exige des AG pour les agents ICT et TCT calquées sur celles de la métallurgie et des AP portées à 100€ pour d'abord rattraper le retard accumulé, et pérennes. La convention collective de la métallurgie transposée aux agents DGA et SIAé, doit intégrer une enveloppe budgétaire sauf à creuser à nouveau, un écart que rien ne justifie. Il ne vous aura pas échappé que les agents relevant du gestionnaire DGA, particulièrement les TCT ont confié par leur vote, les 2 postes du collège 2 de la CPS à l'UNSA. Ce message, vous devez l'entendre, parce que nous ne le lâcherons pas, pour la population la moins considérée et parmi les moins rémunérées de ce ministère.

L'UNSA entend sortir de l'incantation à l'attractivité et la fidélisation par des mesures catégorielles suffisantes et adaptées, prenant en compte le réel.

L'UNSA exige des effectifs supplémentaires dans tous les services RH, pour des agents, dont l'abnégation est remarquable, mais épuisés, écrasés de dossiers de plus en plus complexes et chronophages. Des agents désespérés d'alterner leurs journées entre recrutements et démissions...

L'UNSA revendique des effectifs supplémentaires d'agents paramédicaux. L'esprit du SSA n'étant plus la complémentarité mais bien de détenir des effectifs propres en capacité de répondre aux besoins des armées qui ne peuvent se réaliser qu'au sein de HIA aux normes sanitaires et modernisés.

L'UNSA attend une amélioration des conditions de la mobilité souhaitée par la prise en compte de la situation des conjoints et un accès facilité au parc de logements ministériels.

L'UNSA exige un niveau de recrutement pour les ouvriers de l'Etat à la hauteur des départs en retraite. Au risque de voir disparaître des compétences et de mettre en péril la mission. Cela vient en plus, obérer l'avancement des agents présents.

L'UNSA Défense exige l'arrêt des réorganisations incessantes, dont la pertinence opérationnelle n'a toujours pas été démontrée. Ce qui en revanche est bien démontré reste l'anxiété et la perte de sens, parfois incompréhensibles, décidées par les uns et mises en œuvre par les autres. Que les diseurs soient aussi les faiseurs pour l'UNSA.

L'UNSA propose une mise à plat des textes relatifs aux astreintes dont on aperçoit l'écart d'interprétation d'un employeur à l'autre et totalement incompréhensible d'un statut à l'autre.

L'UNSA pour la mise en place du télétravail, vous demande de sortir du dogme du « visuel impératif », autre facteur d'attractivité mais que certains employeurs ministériels ont encore du mal à envisager, quand ce n'est pas un refus de principe 'bête et méchant'.

L'UNSA-Défense attend simplement la construction d'un ministère, digne d'une loi de programmation militaire respectée et digne d'une composante « Armées » assurant ce bien si précieux qu'est la Fonction Publique de la sécurité. Faut-il meilleure démonstration et plus triste désolation de ce qui se passe à 2h d'ici pour démontrer que vivre dans un pays en paix est le bien le plus précieux du monde. Un ministère aux compétences de plus en plus exigeantes, techniques, y compris dans les domaines administratifs et RH (à l'image des dossiers dits de travaux insalubres des ouvriers, de mise en place des plans de recrutement, du traitement des paies, du contrôle de gestion, des achats, des outils informatiques...).

Vous voyez monsieur le Ministre, les sujets ne manquent pas et cette liste énumérée volontairement et très incomplète n'est ni une liste à la Prévert ni une lettre au Père Noël malgré la date de ce CTM, mais la réalité d'un ministère en souffrance civile... simplement la réalité. **Vous pouvez décider de ne pas tenir compte de cette réalité et emmener ce ministère dans une impasse dont les conséquences seraient catastrophiques. Vous pouvez décider que ces quelques éléments, parmi tant d'autres, méritent d'être discutés et réglés. Si cette dernière option vous convient, alors vous trouverez toujours l'UNSA-Défense pour apporter un éclairage sur le réel, sur le vécu au quotidien des agents, vous trouverez l'UNSA pour négocier toutes ces améliorations indispensables.** Pour consacrer à la formule classique, on pourrait dire : « La balle est dans votre camp ».

L'UNSA vous remercie de votre attention, de la prise en compte de ces éléments ; pour sa part, l'UNSA y est prête.

**Les élus UNSA du CTM : Laurent Dutilleul / Laurent Tintignac / Martine Hemled**

